



Edito ...

Le dernier Bulletin d'Informations datant de quelques temps, on pourrait croire que la période est calme. Il n'en est évidemment rien mais nous avons plutôt choisi une information « en temps réel » au travers de la mise à jour continue de notre site Internet que nous vous invitons vivement à consulter régulièrement, mais aussi par la diffusion d'un nombre toujours plus grand de télégrammes.

Au sujet de la diffusion de l'information, le Bureau National a décidé de vous interroger sur le mode de diffusion par lequel vous souhaitez recevoir votre information (voir page 3)

Au sommaire ...

Protocole DGAC et Accord licence

La mise en œuvre des avancées obtenues lors de ces deux négociations successives ne se font pas sans heurts : Le SATAC UNSA a dû suivre, pas à pas, la concrétisation des avancées qu'il avait obtenues : mesures statutaires, mais aussi indemnitaires (EVS, ISQ, etc.).
Lisez la lettre de relance (SAT/SG 08-021 du 22/05/08) adressée au Directeur Général et retrouvez les textes traduisant ces avancées (ISH, polyvalence, EVS, RTAC, CTAC en fin de BI).

Europe

Le SATAC UNSA continue de préparer l'avenir et demande une étude comparative du statut des TSEEAC avec celui des fonctionnaires européens.

Le SATAC UNSA, qui est bien seul sur ce dossier, n'envisage pas d'entrer en polémique avec la CGT qui, comme à son habitude, agite des épouvantails pour prôner l'immobilisme.

Retrouvez notre courrier adressé au Secrétaire d'Etat aux Transports (SAT/SG 08-023 du 06/06/08) ainsi que la réponse favorable de Mr BUSSEureau le 11 juin 2008.

Contrôle d'aérodrome

Le GT temps de pause, orphelin de Président depuis le départ de JJ Blanchard de SDRH, est au point mort.

Il faut bien dire qu'il n'intéressait que très peu de monde, la CGT n'y venant que par épisode et le SNCTA ne faisant pas le déplacement, tout en affirmant être représentatif des TSEEAC contrôleurs.

Relisez le télégramme 006/2008 du 10/03/08.

Le SATAC UNSA œuvre, à chaque Comité de suivi de l'Accord licence et au sein du GT classement des aérodromes pour que les mesures décidées soient mises en œuvre et pour préparer l'avenir.

Par exemple, en matière de classement des organismes, le SATAC UNSA a proposé de modifier la méthode, ce qui aboutit à confier beaucoup plus d'aérodromes aux TSEEAC et à leurs donner la possibilité d'assurer le contrôle d'approche.

La réponse du Président du GT est : « C'est hors mandat ». Soit, le SATAC UNSA attendra le prochain protocole.

Lisez le télégramme 009/2008 du 31 mars 2008 et découvrez la fiche élaborée par le SATAC UNSA proposant une nouvelle méthode de classement des organismes, ouvrant le contrôle d'approche aux TSEEAC accompagnée du tableau récapitulatif traduisant ce nouveau classement.

Retrouvez également les textes récemment publiés au JO sur le classement des aérodromes.

Elections en CAP TSEEAC

Le SATAC UNSA a encore conforté sa place de syndicat majoritaire des TSEEAC.

Lisez le télégramme N°025 du 03/07/08 ainsi qu'un graphique illustrant les évolutions depuis la création du SATAC UNSA au sein du corps des TSEEAC.

Ecouter

Défendre

Informier

Rémunérations

L'ISH, la Prime de Polyvalence et, dernièrement, l'ISQ des contrôleurs d'aérodromes, revalorisées au 1er janvier 2008, ont été concrétisées.

Il en est de même pour les mesures concernant l'EVS (nouvelle répartition des fonctions et application de la revalorisation liée à l'indexation).

Les grilles indiciaires RTAC et CTAC ont également été publiées, avec date d'effet au 30 décembre 2007.

Retrouvez l'ensemble des textes correspondants dans ce Bulletin d'informations.

Dans ce numéro :

PROTOCOLE DGAC ET ACCORD LICENCE

EUROPE

CONTRÔLE D'AÉRODROME

ELECTIONS EN CAP TSEEAC

REMUNERATIONS